



Le Président fédéral

**ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES**
41, Boulevard Vincent Auriol
75703 PARIS CEDEX 13

Paris, le 23 janvier 2022

Cher(e)s président(e)s,
Cher(e)s adhérent(e)s,

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise pour la première fois, un challenge virtuel E-MONOPOLY sous forme de marche et de course à pied.

Les conditions du challenge E-MONOPOLY sont :

- Ces courses virtuelles se dérouleront du 1^{er} février 2022 jusqu'au 13 mars 2022.
- Les Inscriptions se font auprès du bureau des sports de l'ATSCAF Fédérale via un bulletin d'inscription en ligne sur <https://portail.atscaf.fr/> et à retourner à l'adresse suivante : atscaf-sports@finances.gouv.fr , elles seront prises en compte de façon permanente et seront effectives dès la première sortie.
- La course se déroule de manière autonome, dans le lieu du choix de chaque participant
- Chaque coureur devra envoyer au secteur des sports chacune des sorties via une des applications suivantes :
 - Applis : Strava, Runkeeper, application intégrée téléphone...
 - Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar...

Cet envoi se fera par le partage de sa sortie par courriel à : atscaf-sports@finances.gouv.fr en indiquant le temps, la distance, la date et la discipline.

A l'issue de chaque semaine de compétition, une communication de l'avancement des participants sera diffusée et consultable sur le site de la Fédération. A la fin de la période, chaque participant recevra un tableau récapitulatif.

La participation à ce challenge implique, la connaissance et l'acceptation expresse et sans réserve du règlement joint à cette circulaire.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces informations, et vous prie d'agréer assurance de mes sentiments associatifs

Fabian RIOS

Président fédéral